

**Arrêté n° 25-125 portant nomination des membres du comité exécutif
de la Fondation Université Jean Moulin**

Le président de l'université Jean Moulin,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2 ;

Vu la délibération n° D2025P-01-01-ins du 7 janvier 2025 portant élection de M. Gilles BONNET, professeur des universités, à la présidence de l'université Jean Moulin,

Vu la délibération n° D2025-03-08-ins du 11 mars 2025 portant désignation des membres qualifiés au comité exécutif de la Fondation Université Jean Moulin ;

Vu l'arrêté n° 25-001 du 8 janvier 2025 portant nomination des membres de l'équipe présidentielle de l'université Jean Moulin ;

Vu la convention n° 2013-1569 du 7 février 2013 portant création de la Fondation Université Jean Moulin telle que modifiée par les avenants du 4 janvier 2019, du 23 avril 2021 et du 30 octobre 2023,

Arrête

Article 1 – Monsieur Gilles BONNET, président de l'université Jean Moulin, préside le comité exécutif de la Fondation Université Jean Moulin.

Article 2 – Sont nommés membres du comité exécutif de la Fondation Université Jean Moulin :

- Madame Nathalie KRIEF, première vice-présidente chargée de la commission de la formation et de la vie étudiante ;
- Monsieur David DEROUSSIN, vice-président chargé de la commission de la recherche ;
- Monsieur Mohamed KHENISSI, vice-président délégué chargé des finances et du patrimoine ;
- Monsieur Christophe PASCAL, vice-président délégué chargé des relations avec le monde socio-économique et de l'entrepreneuriat ;
- Monsieur Mathieu VILES, directeur général des services de l'université Jean Moulin ;
- Madame Vanina LAURENT-LEDRU, directrice générale de la « Fondation S » de Sanofi ;
- Monsieur Marc BECHET, président de la société « FrancePlay ».

Article 3 – Les membres du comité exécutif sont désignés pour une durée de deux ans renouvelables.

Article 4 – Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché sur les panneaux d'information de la direction des affaires juridiques et institutionnelles (DAJI) et publié sur le site internet de l'université.

Fait à Lyon, le 16 avril 2025

Le président de l'université Jean Moulin



Gilles BONNET